

Les infos

Vendredi 21 septembre 2007



COMMISSIONNEMENT

La pétition lancée par les 5 organisations syndicales, déjà signée massivement, n'est pas terminée, qu'elle a déjà fait réfléchir la direction. Lors de la réunion du 21, celle-ci a fait de nouvelles propositions. La direction, qui entend à mettre fin sur une part du commissionnement au nom des nouvelles contraintes réglementaires, propose désormais d'intégrer 60 % au salaire de base des commissions versées aux commerciaux du réseau sur les produits d'épargne, au lieu de 50%. Le projet de la direction reste toutefois encore loin des contre-propositions syndicales, notamment sur l'intégration et les garanties à apporter sur des questions cruciales. Ainsi, aucune garantie sérieuse n'est apportée pour que sa proposition de compenser la suppression de ce commissionnement par un équivalent versé dans la part variable soit assurée. Pire, la direction voudrait faire valider les objectifs fixés individuellement par le salarié lui-même. Les dérapages multiples dans les challenges, concours, classements ne seraient l'objet que d'une formation en 2008, sans directive particulière... Après une suspension de séance, les 5 syndicats ont fait part de leurs contre-propositions en acceptant de poursuivre la discussion jusqu'à la réunion du CCE le 28 octobre, date de sa consultation officielle avant la mise en application. La direction a annoncé qu'elle allait « réfléchir » et a proposé une nouvelle réunion le 1^{er} octobre... Les organisations syndicales vont confirmer par écrit leurs principales observations

d'ici là, tandis que la direction du réseau va se trouver devant un choix stratégique : si les réponses apportées le 1^{er} ne sont pas satisfaisantes, elle devra prendre le risque que les organisations syndicales appellent le « cœur de métier » à débrayer avec certaine chance de succès !

IL EST OÙ, L'POGNON ?

On retiendra de la déjà nième prestation télévisée du Président, pas celui de la SG, l'art d'embrouiller l'auditeur. Justifier la franchise médicale (je le prends où l'argent ?), 385 millions, par la prise en charge d'Alzheimer, il faut oser après avoir instauré le bouclier fiscal à 12 milliards d'euros ! Le reste est à l'avant... nous soulignons la vacuité du propos sur le pouvoir d'achat ou sur la durée du travail la semaine dernière, mais il y a de quoi se poser vraiment des questions sur un type qui prétend sans sourciller et sur 2 chaînes nationales que des salariés pourraient être empêchés de faire « librement » des heures supplémentaires à cause du refus des syndicats de signer un accord de branche !!!

NOIX D'HONNEUR

... au patron de la DEC de Saint Étienne, le bien nommé Sieur Pognon, réputé pour sa pingrerie sur place. Bien que considérant les stéphanois pour des « cons et des fainéants » en privé, il n'a pas hésité à en inviter plus de 200 (sans compter le personnel) à grands frais et grands fastes au château de Boutheon pour honorer son départ. Heureusement pour lui, les stéphanois sont plus cools que les calédoniens, il a pu économiser les frais de location de l'hélicoptère qui lui a permis d'échapper à la vindicte qu'il a suscitée à Nouméa avant de la quitter précipitamment par la voie des airs... encore qu'à sa place, on emporterait une bouée avant de s'embarquer pour la traversée vers la Tunisie qui l'attend.



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT